

En bref, les travaux sur le front du développement se poursuivent de manière très intensive. Nous ne pensons pas qu'il serait particulièrement utile de consacrer encore de notre temps à l'analyse détaillée des résultats de la CCEI. Il est à notre avis plus nécessaire que jamais de planifier nos activités futures.

Un certain nombre de questions essentielles doivent être posées au début de cette phase de consolidation: sous quelle forme le dialogue sur l'énergie devrait-il être poursuivi? Peut-on donner une nouvelle orientation aux efforts d'aide au développement? Dans quel sens devons-nous chercher à faire évoluer nos relations avec les groupes de pays en développement? Nos cadres institutionnels contribuent-ils à la réalisation de nos objectifs dans ces domaines? Considérons d'abord la question de l'énergie. Nous ne sommes pas parvenus à nous mettre d'accord à la CCEI sur un organe représentatif restreint composé de pays industrialisés, de pays de l'OPEP et de pays en développement importateurs de pétrole pour continuer le dialogue sur l'énergie. Les discussions internationales sur les questions énergétiques se poursuivront inévitablement quelque part, ne serait-ce qu'en raison du programme international de coopération et de développement en matière d'énergie de la CCEI. Les contacts bilatéraux continueront de revêtir une importance de premier plan et nous ne devons pas oublier la contribution apportée par la CCEI au renforcement de ces contacts. Le problème essentiel est maintenant de définir la forme à donner à la mise en oeuvre multilatérale de ce programme.

Certains signes donnent à penser que l'OPEP pourrait envisager favorablement une certaine intensification des contacts entre producteurs et consommateurs par le biais de l'Agence internationale de l'énergie. C'est là une possibilité qui mérite d'être étudiée.

Il semble également probable que les travaux ultérieurs sur les questions énergétiques seront discutés lors de la reprise de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies cet automne. Une intensification des études consacrées à l'énergie dans le cadre des Nations Unies présente deux sortes de risque. Un certain nombre d'organismes spécialisés existants se penchent déjà sur ces questions, et ils pourraient tenter de développer leurs activités dans ce domaine au point d'en arriver à un éparpillement des travaux, un alourdissement des coûts et une baisse d'efficacité. On peut citer l'AIEA, et sa capacité d'assurer des garanties que le Canada ne voudrait voir ni réduire ni diluer. Je pense également à l'ONUDI, au centre des ressources naturelles des Nations Unies, et même à l'UNESCO qui, depuis quelques années, fournit une assistance technique dans le domaine de l'énergie. Il pourrait donc être souhaitable de centraliser les activités menées aux Nations Unies sur les questions énergétiques dans le cadre d'une institution unique, mais il nous faut alors étudier avec soin si une agence spécialisée pour l'énergie, entièrement nouvelle, serait bien la formule que nous souhaitons. Je pense que nos efforts communs à ce stage devraient surtout viser à éviter de tomber dans l'un ou l'autre de ces deux extrêmes.